



**ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY**  
Secretariat  
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية  
السكرتاريه  
ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAIN**  
Secretariat  
B. P. 3243

اديس ابابا \* Addis Ababa

CM/1423 (XLV)  
ORIGINAL : FRANCAIS

CONSEIL DES MINISTRES  
QUARANTE-CINQUIEME SESSION ORDINAIRE  
23 - 28 FEVRIER 1987  
ADDIS ABEBA - ETHIOPIE

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA CELEBRATION  
DU 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'OUA

---



CM/1423

MICROFICHE

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA CELEBRATION  
DU 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'OUA

1. Le 25 mai 1988 marquera le vingt-cinquième anniversaire de la signature de la Charte constitutive de l'OUA. Dans cette perspective, le Secrétariat Général a déjà entrepris de réfléchir sur les grandes lignes de ce que pourrait être la célébration de cet événement. Le Comité de réflexion créé à cet effet, est à pied d'oeuvre pour rassembler toutes les données nécessaires, en tenant compte à la fois

1. de l'expérience tirée de la préparation et de la célébration du dixième anniversaire en mai 1973;
  2. de la signification que le vingt-cinquième anniversaire devrait revêtir pour toute l'Afrique, un quart de siècle après la conférence de Mai 1963 à Addis Abéba;
  3. des nouveaux défis qui interpellent l'Afrique aujourd'hui et en l'an 2000;
  4. mais aussi, de la conjoncture économique difficile à laquelle les pays africains se trouvent actuellement confrontés, et qui affecte les moyens dont dispose le Secrétariat Général.
2. En considération de ces principaux facteurs, le cadre général suivant pourrait être proposé :

1. Lieux des activités et manifestations :
  - Addis Abéba, siège de l'OUA
  - Pays membres et mouvements de libération;
  - Bureaux Régionaux et Institutions Spécialisées.

La dominante des activités et manifestations programmées par le comité qui serait mis sur pied se tiendrait à Addis Abéba, tandis que chaque Etat et mouvement de libération aurait l'initiative de son propre programme.

2. Période : 19 - 27 Mai 1988.

3. Thème de la célébration :

Lors du 10<sup>e</sup> anniversaire, le thème choisi était, "Liberté dans l'Unité". Celui du 25<sup>e</sup> anniversaire pourrait être axé sur l'Unité et le Développement.

4. Budget : Il a été estimé à 200.000 dollars, pour les activités et manifestations à organiser au siège, ou à l'initiative du Secrétariat Général.

5. Activités et manifestations :

Un nombre raisonnable d'activités et manifestations pourrait être retenu, dont l'essentiel serait constitué d'actions médiatiques d'information et de sensibilisation de l'opinion publique africaine et internationale, à la dimension de l'événement : Bilan, défis actuels, et perspectives futures. Le programme devrait également intéresser en particulier, la jeunesse africaine.

3. Lors de la célébration du dixième anniversaire, un Comité des Programmes avait été mis sur pied, (Résolution CM/Res.11 (XVII)). Il était composé des pays suivants : Cameroun, Egypte, Ethiopie, Ghana, Sénégal, Botswana, Nigéria, Rwanda, Sierra Leone, Somalie.

4. Le Secrétariat Général souhaiterait recueillir les commentaires et avis du Conseil des Ministres sur les orientations générales à donner à cette célébration, ainsi que sur la création et la composition d'un Comité des Programmes, auquel les éléments rassemblés par le Secrétariat Général seraient soumis. Un projet de résolution est annexé au présent document.

PROJET DE RESOLUTIONS  
SUR LA CELEBRATION DU 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'OUA

Le Conseil des Ministres, réuni en sa Quarante-cinquième session ordinaire à Addis Abéba, Ethiopie, du 23 au 28 Février 1987;

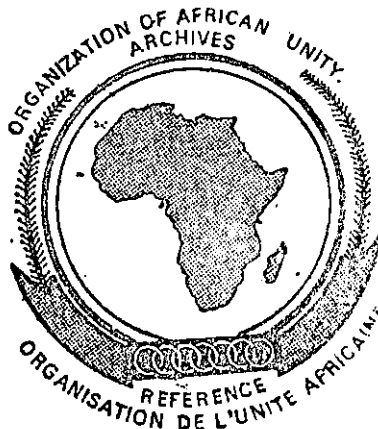
Ayant pris connaissance de la note du Secrétaire Général sur la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'OUA,

Considérant qu'après un quart de siècle d'existence, l'occasion est donnée de faire le bilan de l'action, et de dégager les perspectives d'avenir, de l'OUA,

Soucieux de donner un éclat tout particulier à cet événement aussi bien au siège de l'Organisation, que dans les Etats membres,

Considérant les dispositions prises lors de la préparation du dixième anniversaire,

1. ADOPTE le cadre proposé par le Secrétaire Général, dans sa note de présentation;
2. DECIDE de créer un Comité des Programmes pour la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'OUA composé des pays suivants : .....
3. DEMANDE au Secrétariat Général de coopérer étroitement avec le Comité des Programmes à la réussite de sa mission;
4. EXHORTE tous les Etats membres et les Mouvements de Libération à coopérer à la mise en oeuvre des programmes arrêtés par le comité créé à cet effet;
5. INVITE tous les Etats membres et les Mouvements de Libération à prendre les dispositions nécessaires pour célébrer cet événement, avec éclat.



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1987-02-28

# A brief of the Secretary General on the Celebration of 25th Anniversary of the OAU

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10339>

*Downloaded from African Union Common Repository*